

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

AVIS PUBLIC

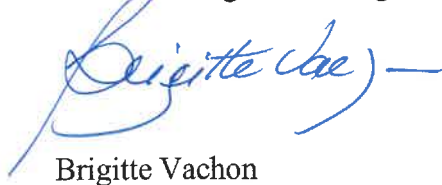
CHANGEMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'OCTOBRE 2025

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Ange-Gardien, que lors de la séance ordinaire du 11 août 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 08-182-25 décrétant un changement à la date de l'assemblée du conseil du 14 octobre 2025.

À cet effet, la séance du conseil du mois d'octobre aura lieu le 2 octobre 2025 à 20h.

**DONNÉ À ANGE-GARDIEN CE 14^e JOUR D'AOÛT
DEUX MILLE VINGT-CINQ**

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon